

CRISE SOCIALE : POINT DE SITUATION REPRISE DES COURS LE MARDI 15 OCTOBRE 2024

L'académie de Martinique annonce le retour progressif des enseignements en présentiel dans les écoles, collèges et lycées à compter du mardi 15 octobre 2024 si le contexte sécuritaire demeure favorable.

Dans le premier degré, les remontées des municipalités nous indiquent leur capacité à accueillir dans les conditions normales la quasi - totalité des élèves de l'académie.

Les municipalités informeront leurs usagers des modalités de reprise et les enseignants seront présents.

Dans le second degré, les contextes étant variés, chaque chef d'établissement communiquera, en direction de sa communauté éducative, sur les modalités de la poursuite des activités d'enseignement en présentiel ou en continuité pédagogique, via les outils de communication habituels.

Ces réouvertures progressives aux usagers, restent conditionnées aux évènements qui pourront être observés sur le territoire.

Accueil du public

L'accueil du public demeure interrompu au rectorat (sites Terreville, Kerlys, Drajes, Desrochers) jusqu'à nouvel ordre.

L'académie de Martinique demande aux usagers de rester à l'écoute des informations via la presse, le site web [www. ac-martinique.fr](http://www.ac-martinique.fr) et les réseaux sociaux.